

Wind, land and water is not for sale

**Manifeste contre la privatisation d'Hydro-Québec via l'accaparement des gisements
de vents par les spéculateurs privés**

Par : Alexandre Richard

Hiver 2026

Le présent projet constitue une perte d'efficacité économique majeure pour l'ensemble des occupants du territoire.

Pour la construction d'une durée approximative de 14 mois, quinze emplois directs seront créés dans la communauté alors que pour la durée de vie du projet, les banques privées et/ou investisseurs capteront les sommes monétaires liées aux intérêts et ce sans même lever le petit doigt.

Je tiens à rappeler qu'Hydro-Québec est en mesure de s'autofinancer à taux nul ou très bas, ce qui constitue une solution de rechange de moindre impact.

Sur le plan socio-économique, ce modèle obsolète promu par l'alliance de l'énergie de l'est n'est pas optimal car les fonds propres sont empruntés (10 millions), représentant une perte des sommes versées inutilement en intérêts et ce en supplément des risques associées en cas de défaillance du projet dans le temps.

22,5 M\$ seront distribués sur 30 ans. Considérant que le montage financier actuel est un partenariat avec des firmes privées, au moins 22,5 millions seront alors captés par ces dernières, ce qui représente un coût inutile pour l'ensemble des consommateurs d'énergie.

À ce s'ajoute les montants captés par les firmes de génie conseil privé qui accaparent aussi une bonne part des retombées du projet alors qu'Hydro-Québec ainsi que d'autres instances à buts non lucratifs disposent des ressources humaines compétentes pour réaliser les études d'impact ainsi que les plans et devis à moindre frais.

Les Banques ainsi que les investisseurs privés captent ainsi une opportunité de réduire les coûts de production de l'énergie à la source afin d'enrichir une petite part de la population et ce au frais de l'ensemble des contribuables. Ce modus operandi n'est pas acceptable dans les circonstances, il contribue significativement à promouvoir les iniquités socio-économiques.

En parallèle, les ressources humaines de notre société d'état perdent graduellement l'expertise pour mener à bien des projets énergétiques à meilleur coût pour tous.

Je tiens à préciser que si les occupants de Grosse-Île choisissent éventuellement de concrétiser un projet éolien afin de réduire durablement leurs dépendances aux énergies fossiles, il n'est absolument pas acceptable qu'une privatisation de la production se matérialise à grand frais pour tous.

Vu le caractère insulaire de l'île, Hydro-Québec est en mesure de proposer un projet public cohérent avec les objectifs de décarbonation et ce à moindre coût qu'en optant pour la solution traditionnelle obsolète.

J'invite les occupants du territoire à remettre en question la structure juridique du modèle proposé afin de détourner démocratiquement la part de pécule qui sera captée par les entités privées.

En parallèle à cette remise en question de la structure juridique du projet, idéalement, par l'entremise d'un processus de démocratie directe, prévoir aussi une révision des modes de pondération des critères établies dans l'étude d'impact afin de valider qu'elles sont cohérentes avec les préférences de l'ensemble des occupants du territoire.

Alexandre Richard